



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - GALZIN - VERNHES - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - MMES FADDI - FRASSIN - RABOU - SAUNAL (Suppléante) - VALERO - MM BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - LAROCHE - LENCOU - MAURIES (Suppléant) - MONTAGNE - MOULET - PECH (Suppléant) - RAMUSCELLO - RICARD.

M. Marc CURETTI a donné pouvoir à M. Raymond GARDELLE.

N° 2023/121

Objet : Services techniques : Acquisition de matériels

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que lors du vote du Budget 2023, il a été inscrit en investissement du Budget Principal l'acquisition d'un taille haie hydraulique, d'une débroussailleuse électrique et d'un broyeur pour les services techniques.

Lors de la commission « Parc et Matériels » du 11 septembre 2023, la commission a retenu l'achat d'un taille haie hydraulique, d'un broyeur pour outils, d'une débroussailleuse électrique et d'un broyeur à branches.

L'entreprise FOURNIALS dont le siège social est situé 61, Route de Valderiès 81380 LESCURE D'ALBIGEOIS a été retenue pour l'acquisition d'un taille haie hydraulique, pour un montant de 15.666,66 € HT (18.800 € TTC), d'un broyeur pour porte outils pour un montant de 2.250 € HT (2.700 € TTC) et d'une débroussailleuse électrique pour un montant de 3.000 € HT (3.600 € TTC).

L'entreprise G2M SARL dont le siège est situé 74, avenue Rhin et Danube 81 600 GAILLAC a été retenue pour l'acquisition d'un broyeur à branches de marque Rabaud Xylochip 150M à moteur Diesel d'occasion (232h) pour un montant de 17.000 € HT (20.400 € TTC).

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir ces entreprises pour l'achat de l'ensemble du matériels énoncés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide l'acquisition à l'entreprise FOURNIALS dont le siège social est situé 61, route de Valderiès 81 380 LESCURE D'ALBIGEOIS, d'un taille haie hydraulique pour un montant de 15.666,66 € HT (18.800 € TTC), d'un broyeur pour porte outils pour un montant de 2.250 € HT (2.700 € TTC) et d'une débroussailleuse électrique pour un montant de 3.000 € HT (3.600 € TTC),
- décide l'acquisition à l'entreprise G2M SARL dont le siège est situé 74, avenue Rhin et Danube 81 600 GAILLAC d'un broyeur à branches de marque Rabaud Xylochip 150M à moteur Diesel d'occasion (232h) pour un montant de 17.000 € HT (20.400 € TTC).
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2023,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 02/10/2023

ID : 081-200034056-20230926-D2023_121-DE



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,

Eric BOUTES

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname.